



**N°19.11**  
**AVENANT N° 01 AU MARCHÉ D'ACHAT DE**  
**BACS ROULANTS NEUFS ORDURES**  
**MENAGERES ET COLLECTE SELECTIVE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**OBJET : Signature de l'avenant n° 01 au marché d'achat de bacs roulants neufs ordures ménagères et collecte sélective attribué à la Société PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS SAS**

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF,  
Le bureau dûment convoqué le 22 février 2019  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

**PRESENTS :**

Monsieur JOURDAIN Jean-Pierre  
Madame BIDARD Pascale  
Monsieur BERNARD Marc  
Monsieur LOVET Jean-Pierre  
Monsieur BOSCH Jean-Marie  
Monsieur CASTAING Patrick

Il est exposé :

Par courrier reçu en date du 22 janvier 2019, la Société PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS, informe que suite à l'arrivée du dernier nouvel actionnaire majoritaire de Plastic Omnium Environnement, la marque SULO sera désormais leur dénomination sociale à compter du 18 janvier 2019.

Par conséquent, il est nécessaire de modifier par avenant le marché cité en objet et signé le 07/12/2018.

Titulaire du marché au 07/12/2018 :

PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS SAS  
19 boulevard Jules Carteret  
69342 Lyon cedex 07

SIRET : 778 151 944 00064

Titulaire du marché au 18/01/2019 :

SULO FRANCE SAS  
3 boulevard Garibaldi  
69800 SAINT PRIEST

SIRET : 778 151 944 01120

Le bureau après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, décide :

. D'accepter l'avenant n° 01 au marché d'achat de bacs roulants neufs ordures ménagères et collecte sélective à compter du 18 janvier 2019, comme précisé ci-dessus,

. D'autoriser le président à signer, au nom et pour le compte du SMND, toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 27 février 2019**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

